



# Commission Locale de Développement Rural

## Réunion du 18 mai 2021

### Compte-rendu



Réunion en ligne

**Présents :** Membres de la CLDR : 18 présents et 8 excusés (voir liste en annexe)

**Impact :** Stéphane Mottiaux

**FRW :** Gervaise Ropars et Alexandra Thiry, agents de développement

#### **Ordre du jour :**

- 1- Information : thème de la soirée et vocabulaire
- 2- Travail sur les défis de l'axe territoire
- 3- Travail sur les objectifs de l'axe territoire
- 4- Conclusion

\*\*\*

La réunion est introduite par le Président de la CLDR François Kinard.

## **1- Information : thème de la soirée et vocabulaire**

### **a. Présentation du thème de la soirée (Stéphane Mottiaux)**

L'auteur présente le thème de la soirée consacrée au volet « territoire » du diagnostic partagé (voir diaporama complet en annexe).

La Commune bénéficie d'un environnement et d'un cadre de vie agréable que les habitants apprécient. Cependant, cet environnement est confronté à de nombreuses nuisances (pollution, trafic...). Pour autant, la Commune est très attentive à la thématique « Energie » (convention des Maies, PAEDC, écopasseur...).

En ce qui concerne le logement, les habitants soulignent l'importance de voir les cœurs des villages conservés et s'inquiètent de la multiplication des blocs à appartements. Ceux-ci dénaturent les cœurs de villages et occasionnent de nouvelles contraintes (cohésion villageoise, parking...). La Commune subit également une forte augmentation des prix de l'immobilier dû à sa proximité avec le Luxembourg. Quant à la mobilité, si la Commune est facilement accessible de manière générale, il manque de liaisons douces entre les villages et surtout, la sécurité routière est un enjeu important pour les habitants. Un Plan Communal de Mobilité est en cours afin de travailler sur ces aspects.

## ▶ ENJEUX DE L'AXE « TERRITOIRE »



### b. Vocabulaire

La FRW présente le vocabulaire qui sera régulièrement utilisé ce soir. Un PCDR est un document stratégique, c'est-à-dire qu'il présente un ensemble d'actions coordonnées. Il s'agit d'abord d'identifier les enjeux, d'imaginer des défis, de prévoir des objectifs et de définir les projets.



#### DIAGNOSTIC PARTAGE

Sur base de **constats**, d'une **analyse AFOM** qui identifie des **enjeux**,



#### DEFIS

Les **grandes ambitions**, souhaits, rêves = **DIRECTION**



#### OBJECTIFS

**Ce que l'on veut atteindre**, les buts que l'on se fixe, plus précisément = **ETAPES DU CHEMIN**



#### PROJETS

Les **réalisations concrètes** pour y parvenir = **PETITS PAS ENTRE LES ETAPES**

## 2- Travail sur les défis de l'axe Territoire

---

### a. Méthode

- Travail en 4 sous-groupes avec répartition aléatoire, utilisation de l'outil « conclusion » qui permet à un secrétaire d'écrire le rapport du groupe et qui sont ensuite publiées automatiquement en plénière, lisibles par tous.
- Déroulement :
  1. Choix d'un rapporteur : celui-ci devra rédiger et présenter les trois défis du groupe.
  2. Discussion : 10 min pour échanger où chacun peut exprimer son point de vue.
  3. Rédaction : 10 pendant lesquelles le rapporteur, appuyé par les membres du groupe, rédige trois défis sur le mode « *Dans 10 ans, Aubange + verbe au futur* »
  4. Retour en plénière et partage des résultats groupe par groupe.

### b. Résultats

#### Groupe 1

- Dans 10 ans, Aubange sera plus verte, plus végétalisée (moins chaude en cas de canicules).
- Dans 10 ans, Aubange développera sa mobilité douce, aura plus de transport en commun pour rapprocher les gens, verra plus de haies le long des pistes cyclables et des rues cyclables, sera plus sécurisée et aura plus de pistes pour les vélos dans Athus.
- Dans 10 ans, Aubange sera multiculturelle et plus dense, aura plus des petits commerces de proximité dans les villages, des commerces solidaires et des coopératives (quid des locaux mis disposition pour cela ?).

#### Groupe 2

- Dans 10 ans, Aubange sera plus propre, plus verte et commune pilote en ramassage des déchets (PMC, canettes, tri...).
- Dans 10 ans, Aubange développera un environnement pédagogique concernant l'apport de solutions énergétiques et faire un environnement de qualité.
- Dans 10 ans, Aubange sera un modèle de mobilité douce entre tous les villages composant la commune et s'interconnectera avec les communes voisines et transfrontalières et proposera un environnement de qualité.
- Dans 10 ans, Aubange bénéficiera d'une réelle collaboration entre les citoyens et la Commune.
- Dans 10 ans, Aubange s'inscrira comme territoire intelligent.

#### Groupe 3

- Dans 10 ans, Aubange sera capable d'assurer la sécurité routière sur les grands axes traversant les villages (N88 et N870) avec notamment la modernisation des systèmes de ralentisseurs
- Dans 10 ans, Aubange assurera une mobilité durable (moins de parking, plus de trottoirs et de pistes cyclables).
- Dans 10 ans, Aubange préservera ses espaces verts dans les villages, verdira ses espaces publics à l'intérieur des villages, préservera ses paysages (attention : priorité pour garder les arbres existants au lieu de les remplacer par des plus petits)
- Dans 10 ans, Aubange permettra aux plus jeunes de rester vivre sur leur Commune d'origine (pression foncière).

#### Groupe 4

- Dans 10 ans, Aubange sera une commune où la mobilité douce favorisera la protection de l'environnement, les liens entre villages et la découverte du patrimoine local.
- Dans 10 ans, Aubange disposera de logements de qualité suffisants et accessibles à tous en accord avec les futures mutations socio-économiques du territoire, les défis environnementaux et le caractère rural des villages.
- Dans 10 ans, Aubange sera une commune où la sécurité sera bien assurée, les centres de villages conviviaux favorisant les rencontres où il fait bon vivre.

### 3- Travail sur les objectifs de l'axe Territoire

---

#### a. Méthode

- Travail en 4 sous-groupes avec répartition aléatoire, utilisation de l'outil « conclusion » qui permet à un secrétaire d'écrire le rapport du groupe et qui sont ensuite publiées automatiquement en plénière, lisibles par tous.
- Le travail se fait sur base de proposition d'objectifs pré-rédigés à modifier, transformer, supprimer, etc.
- Déroulement :
  1. Choix d'un rapporteur : celui-ci devra rédiger et présenter les trois défis du groupe.
  2. Discussion : 10 min pour échanger où chacun peut exprimer son point de vue (comment cette proposition résonne chez moi ?)
  3. Rédaction : 15 min pendant lesquelles le rapporteur, appuyé par les membres du groupe, corrige, ajoute, modifie, supprime... des propositions d'objectifs
  4. Retour en plénière et partage des résultats groupe par groupe.

#### b. Résultats

##### A retenir :

- Les objectifs proposés ont été considérés comme répondant aux enjeux.
- Plusieurs groupes ont établis des liens entre les objectifs, voire les ont regroupés.
- Plusieurs objectifs ont été ajoutés : l'apprentissage du luxembourgeois, la transition énergétique et intelligente, la protection de l'environnement (lutte contre pollution), le développement d'espaces publics conviviaux et de la sécurité.

##### Objectif Proposé : **Apaiser la circulation automobile**

Groupe 1 : 1- Apaiser la circulation automobile à l'intérieur des villages et dans Athus en imposant le 30km/h, en créant des ambiances quartier (ex : exemple à Bruxelles). Cela pourrait contribuer à résoudre les problèmes de certaines rues à Athus (drogue, marchand de sommeil, sécurité...). La clientèle a changé au centre d'Athus et fait peur (criminalité à éloigner). On peut s'inspirer des exemples internationaux, tels Londres, en Allemagne avec le développement de quartiers d'artistes.  
Liens avec 1+6+8

Groupe 2 : Apaiser la circulation automobile, à travers la promotion des modes de transport alternatifs (transports en communs, vélo, piétons...)

Groupe 3 : Apaiser la circulation automobile : Surtout sur les routes, notamment régionales qui traversent les villages => mieux répartir la largeur de la chaussée entre les usagers : sur la N88 – partage plus équilibré avec la voiture (piétons : trottoirs plus larges pour les poussettes par exemple, poteaux d'éclairage / pistes cyclables à créer (cf. mobilité douce) / parking d'un seul côté) et sur la N870 avec

par ex au centre de Rachecourt (trottoirs et devant de porte trop étroits) et privilégier les usagers faibles dans les villages.

Groupe 4 : Apaiser la circulation automobile (gérer les flux de poids lourds parfois très intense dans les villages et la vitesse excessive => favoriser des axes plus circulants, telle l'avenue de l'Europe.

**Objectif Proposé : Développer les liaisons de mobilité douce**

Groupe 1 : 2- Développer les liaisons de mobilité douce : pistes cyclables + accès nature + bornes de recharge vélos et voitures (notamment dans Athus). Mieux penser les liens en vélo entre les villages – gare (ex : Battincourt – gare)

Groupe 2 : Développer les liaisons de mobilité douce (cyclo-piétonne) via un maillage structuré entre les villages et vers l'extérieur de la Ville

Groupe 3 : Développer les liaisons de mobilité douce : réaliser les connexions entre les villages, privilégier les voies alternatives pour les piétons / cyclistes (en dehors des axes routiers, comme ce qui est proposé entre Musson et Halanzy => continuer) Valoriser et développer les chemins.

Groupe 4 : Développer et entretenir les liaisons de mobilité douce (favoriser les connexions inter-villages sur l'ensemble de la commune - indépendamment des axes routiers existants - pas toujours bétonner (voir des alternatives) // Valoriser et développer les chemins

**Objectif Proposé : Valoriser et développer les chemins**

Groupe 1 : 3- Valoriser et développer les chemins avec la biodiversité.

Groupe 2 : Etablir un cadastre des chemins et sentiers afin d'en revaloriser certains et d'en remettre en vigueur ceux qui sont oubliés et éventuellement, en créer de nouveaux.

Groupe 4 : Regroupé avec objectif précédent.

**Objectif Proposé : Favoriser l'accès à la nature**

Groupe 1 : 4- Favoriser l'accès à la nature.

Groupe 2 : Favoriser l'accès à la nature à travers une meilleure promotion touristique et des aménagements appropriés (ex : aménagement dans des sites existants, ex : Crassier d'Halanzy, zone du bois à Aubange).

Groupe 4 : Favoriser l'accès à la nature .

**Objectif Proposé : Soutenir la biodiversité**

Groupe 1 : 5- Soutenir/préserver la biodiversité : en lien avec point 2, 3 et 10.

Groupe 2 : Soutenir la biodiversité en favorisant la végétalisation des villages (en prenant soin des arbres remarquables, en reverdissant certains espaces bétonnés et en améliorant l'entretien des espaces verts).

Groupe 4 : Soutenir la biodiversité.

**Objectif Proposé : Améliorer la propreté**

Groupe 1 : 6- Améliorer la propreté : en lien avec le point 1 (mettre plus de poubelles qui manquent) et créer des pénalités/sanctions/travail d'intérêt général en cas de dépôts sauvages (ramassage des déchets le long des routes => N88 !).

Groupe 2 : Améliorer la propreté en encourageant le développement du mobilier urbain permettant une meilleure collecte et un meilleur tri des déchets (poubelles).

Groupe 3 : Améliorer la propreté.

Groupe 4 : Améliorer la propreté : poubelles, poubelle avec tris-sélectif, problématique des crottes de chiens, cendriers (certains ajoutés à Athus près des arrêts de bus), sensibilisation enfants (notre avenir) et adultes (comportements exemplaires).

**Objectif Proposé : Créer des logements pour les jeunes et les seniors**

Groupe 1 : 7- Créer des logements pour les jeunes et les seniors et l'interconnexion entre les 2 avec des logements inter-générationnel.

Groupe 2 : Créer des logements de qualité, à visage humain (càd : des bâtiments à appartements et petits immeubles), et abordables, pour les jeunes et les seniors.

Groupe 3 : **développer un foncier** à destination des moins nantis en valorisant une offre de **terrains à bâtir et de logement** à prix abordable avec une densité raisonnable (ex : Halanzy où les projets proposés proposent une densité trop élevée => réaction négative des populations sur place => trouver un équilibré) + créer des logements pour les jeunes / seniors (adapté) en respectant l'architecture existante (ne pas multiplier les studios / appartements). La Commune pourrait soutenir ce type de démarche. A noter, que la Commune a mis en place un règlement qui détermine une surface minimale pour les appartements => à poursuivre dans cette voie.

Groupe 4 : Créer des logements pour les jeunes et les seniors.

**Objectif Proposé : Maitriser le développement urbain et favoriser la végétalisation**

Groupe 1 : 8- Maitriser le développement urbain et favoriser la végétalisation : en lien avec le point 1. Avantage (absorption du CO2) et il existe un potentiel à Athus à valoriser dans certains quartiers.

Groupe 3 : Maitriser le développement urbain et favoriser la végétalisation : retrouver la verdure dans les cœurs de village.

Groupe 4 : Maitriser le développement urbain et favoriser la végétalisation.

**Objectif Proposé : Développer une identité transfrontalière, positive, à la fois ville et campagne**

Groupe 1 : 9- Développer une identité transfrontalière, positive, à la fois ville et campagne : quid d'une piste cyclable à développer entre Athus et Pétange, par ex.

Groupe 2 : Développer une identité transfrontalière, positive, à la fois ville et campagne, et promouvoir le patrimoine commun, en particulier le patrimoine sidérurgique. On note une opposition entre Athus (la « ville ») et les villages.

Groupe 3 : Développer une identité transfrontalière, positive, à la fois ville et campagne : Garder le caractère rural des villages et proposer des services « villes » car Aubange a un caractère mixte. Ex : renforcer l'image qui imbrique la ville dans la campagne. + Modifier l'affectation du PED réservé aux magasins de ""grande"" taille et pas accessible aux petits entrepreneurs, indépendants... dommage (La menuiserie Guelff a dû changer de commune).

Groupe 4 : Développer une identité transfrontalière, positive, à la fois ville et campagne.

**Objectif Proposé : Protéger les paysages**

Groupe 1 : 10- Protéger les paysages existants et les valorisés (+ réglementation à mettre en place pour protéger l'existant + intégration paysagère des projets éoliens et des lignes électriques, notamment celles non utilisées.

Groupe 2 : Protéger les paysages en supprimant des éléments de paysage superflus (lignes électriques non utilisées, par ex) et en intégrant les éléments nouveaux dans celui existant (si des éoliennes sont autorisées, elles devraient s'intégrer parfaitement).

Groupe 4 : Protéger les paysages (lignes électriques).

**Objectifs ajoutés/modifiés/regroupement :**

Groupe 1 : Ajout => 11- **Développer l'apprentissage des cours de luxembourgeois/langues** à Aubange, dès le plus jeune âge.

Groupe 2 : Ajout => Développer une **politique énergétique intelligente et engagée** résolument vers le futur."

Groupe 3 : Regroupement => Favoriser l'accès à la **nature**, Soutenir la **biodiversité**, Protéger les **paysages** et renforcer la **qualité des espaces verts** dans les cœurs de village.

Groupe 4 : regroupe les objectifs en 3 volets : Mobilité/Environnement/Aménagement du territoire.

Groupe 4 : Ajout => Favoriser la **transition énergétique** : par des grands panneaux solaires qui desserviraient plusieurs bâtiments, ou via des réseaux de chaleur.

Groupe 4 : Ajout => **Protéger l'environnement** existant et en améliorer la qualité --> éviter les **pollutions**.

Groupe 4 : Ajout => Améliorer les **espaces** de villages/quartiers pour plus de **convivialité**.

Groupe 4 : Ajout => Améliorer la **sécurité** dans toute la commune.

Ajout => Constat : On note que les villages sont reliés physiquement par des constructions, il n'y a plus de séparation (ex : Aix/cloie et Aubange, Halanzy-Musson) => perte de l'identité villageoise. Il serait nécessaire **d'organiser la distance physique entre les villages**, via un travail sur les entrées de village, sur la délimitation des entrées de villages. Objectif : conserver une identité rurale. Ce serait en lien avec le SDC actuellement en cours. Des panneaux pourraient être mis en place avec le nom des villages sous deux noms (en français et en patois (en gaumais pour les villages gaumais et en luxembourgeois pour les villages du pays d'Arlon). Objectif lié : transmission du patrimoine.

Ajout => De manière transversale, il faudrait être attentif à **alimenter l'interaction, la synergie entre les initiatives des citoyens et les activités de la commune**. Des activités de certains citoyens ne sont pas connues de la commune et inversement. Certaines actions pourraient être communes : tout le monde y gagnerait. Mettre les énergies ensemble via notamment l'information.

## 4- Conclusion

---

- **Règlement d'ordre intérieur** : Le ROI signé est disponible sur le site <https://www.pcdraubange.info/>
  - **Nature** : L'appel à projets « BiodiverCité » qui vise à développer la Biodiversité dans les communes en Wallonie a été lancé en avril 2021. La Commission Consultative du Développement Durable travaillera dessus le jeudi 20 mai. Les personnes intéressées peuvent rejoindre la réflexion.
  - **Prochaines réunions** : La prochaine réunion aura lieu le **8 juin** (axe ECONOMIE). Quant à la réunion de synthèse, elle se déroulera le 29 juin.
- ➔ Pour la réunion du 8 juin, pour ceux qui le souhaitent, il est proposé de **préparer une photo numérique de son lieu préféré dans la Commune** et la mettre en fond de votre vignette lors de la réunion. Chacun pourra ainsi faire découvrir un endroit qui lui tient à cœur.

- **Sondage**

**Cette formule d'ateliers numériques vous a-t-elle permis de vous exprimer comme vous le souhaitiez ?**

Oui, parfait ! 	50% (4)
Oui, c'est correct. 	25% (2)
Bof, on fait avec ! 	25% (2)
Non, pas du tout !	0% (0)

Plusieurs des participants n'ont pas pu voter (problème avec le système de sondage). Quelques personnes ont commenté les résultats en mettant en avant : la fatigue de l'écran (après une journée devant des visio-conférences) et les problèmes de connexion qui rendent la réunion moins fluide.

\*\*\*

*Gervaise Ropars & Alexandra Thiry  
Fondation Rurale de Wallonie*



**ANNEXE**  
**LISTE DE PRESENCE**  
**REUNION DU 18 mai 2021**

Membres de la CLDR présents : 18 personnes

	<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>
Madame	AMAMOU	Soraya
Monsieur	AMBROISE	Michel
Monsieur	BODELET	Stéphane
Monsieur	BONBLED	Bernard
Madame	DESCAMPS	Clémentine
Monsieur	FELTZ	Claude
Monsieur	GAUDIER	Richard
Monsieur	GILSON	Michel
Madame	GUELFF	Delphine
Monsieur	KINARD	François
Madame	LAMBERT	Carine
Madame	MARTIN	Sandrine
Monsieur	MOUZON	José
Monsieur	NEPPER	Alexandre
Madame	PORTION	Emilie
Monsieur	REGNIER	Guy
Monsieur	SPOIDEN	Alain
Monsieur	THIRY	Didier

Membres de la CLDR excusés : 8 personnes

	<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>
Monsieur	ARMAND	Guy
Madame	BIORDI	Véronique
Madame	FREYDIGER	Patricia
Madame	LARDOT	Isabelle
Monsieur	LUCAS	Dany
Madame	MATHE	Silindia
Monsieur	MULLER	Patrick
Madame	THIRY	Mélanie



**COMMISSION LOCALE DE  
DÉVELOPPEMENT RURAL**  
DIAGNOSTIC PARTAGÉ — AXE TERRITOIRE



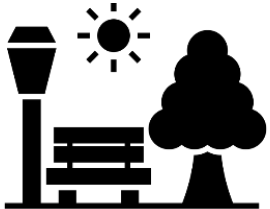


# AXE TERRITOIRE : VIVRE À AUBANGE

*Un environnement et un cadre de vie de qualité*



- **Environnement communal** : Position géographique en Lorraine, 22,6 % du territoire repris en zones Natura 2000, 17 sites de grand intérêt biologique, nombreux arbres et haies remarquables
- Dynamique communale en faveur de l'environnement
  - Adhésion communale aux opérations « Combles et clochers », « Bords de route – Fauchage tardif », au Contrat de rivière Semois Chiers, participation annuelle à la Semaine de l'arbre
- Beauté du territoire bien perçue
  - **Spécificités villageoises appréciées** : Fermes à Aix-sur-Cloie, zones boisées et le domaine de Clémarais, parc animalier, l'étang et le bois joli à Athus, la Batte et les étangs à Battincourt, zone naturelle du Crassier et la Gaume Buissonnière, verger conservatoire à Rachecourt, site Natagora du Broch...
  - Espaces publics fortement bétonnés
  - Potentiel foncier important : quid de la préservation de la ruralité ?
- Intégration partielle au Parc naturel de Gaume : division mal comprise par les habitants





# AXE TERRITOIRE : VIVRE À AUBANGE

*Un environnement de qualité... confronté à des nuisances*



- Pollution (lignes haute tension, usines, trafic routier, chasse)
- Mauvaise réputation et image négative du centre d'Athus (cambriolages, trafics de stupéfiants, etc.)
  - Fort sentiment d'insécurité des habitants



- Problématique de déchets et dépôts sauvages sur la commune
  - Initiatives villageoises de ramassage de déchets
  - 65 tonnes de déchets sauvages récoltés au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 : Mise en place de caméras, emploi de 2 personnes qui récoltent quotidiennement les dépôts illégaux



- Rénovation urbaine en cours afin de redynamiser et embellir le centre d'Athus
- Missions de l'Agence de Développement Local
- Schéma de Développement Communal et Guide Communal d'Urbanisme en cours de révision





# AXE TERRITOIRE : VIVRE À AUBANGE

## *Une dynamique communale en faveur de l'énergie*



- Adhésion communale à la Convention des Maires
- Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat (PAEDC) approuvé en 2016
- Primes communales en faveur de l'énergie
- Écopasseur au sein de l'administration communale
  - Fortes augmentations de consommations de chauffage dans certains bâtiments de la commune
- Mise en place d'un comité de pilotage Énergie
  - Objectif 2030 : - 40 % des émissions de CO2
- Projet d'implantations éoliennes sur le territoire
  - Population peu favorable : quid de la préservation de la beauté des paysages ?





# AXE TERRITOIRE : VIVRE À AUBANGE

*Une offre de logements hétérogène d'une localité à l'autre*



- Logements peu qualitatifs dans le centre d'Athus
- Parc immobilier plus résidentiel hors périmètre de la rénovation urbaine
- Logements publics à Athus, Aubange et Halanzy
- Battincourt, Guerlange, Aix-sur-Cloie, Rachecourt : territoires plus ruraux
  - Cœurs de village authentiques dans les villages plus ruraux
  - Travaux de la CCATM appréciés



- Augmentation des prix immobiliers, en raison de la proximité du Grand-Duché de Luxembourg
- Multiplication de blocs à appartements dans les villages
  - Quid des stationnements et de la cohésion villageoise ?



- Une offre de logements à renforcer et à diversifier, en raison des mutations socio-économiques à venir : Augmentation et vieillissement de la population d'ici 2034



# AXE TERRITOIRE : VIVRE À AUBANGE

*Une commune accessible et bien desservie*



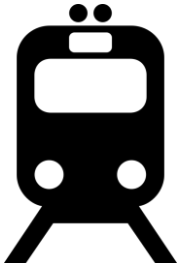
- Axes routiers importants (A28/E41, N88...)
- 3 gares (Athus, Aubange, Athus) desservies par des lignes de chemins de fer principales (165 « Libramont – Athus », 167 « Athus – Arlon »)
- Nombreuses lignes de bus, desservant tous les villages
- Bonne accessibilité générale
  - Pas de liaison directe en train entre Halanzy et le Grand-Duché de Luxembourg (arrêt obligatoire à Athus → perte de temps pour les utilisateurs)
  - Peu ou pas de liaison douce entre tous les villages, vers les autres communes et vers les autres pays (le GDL ayant un large réseau de pistes cyclables)
  - **Proposition** : Développer des liaisons cyclo-piétonnes (Aubange-Aix-sur-Cloie, Aubange-Longeau)





# AXE TERRITOIRE : VIVRE À AUBANGE

## *L'enjeu de la mobilité transfrontalière*



- Gratuité des transports en commun au Grand-Duché de Luxembourg depuis mars 2020
  - Problèmes de stationnement et d'engorgement au niveau de la gare d'Athus
- **Enjeu transfrontalier** : Plus de 120.000 frontaliers belges et français passent quotidiennement la frontière pour se rendre sur leur lieu de travail ou de formation (principalement Luxembourg-ville et Esch-sur-Alzette)
  - Flux accentué par un transit important de fret international
  - Forte mobilité d'achat liée à la concentration de zones commerciales
  - Un trafic amené à s'intensifier avec l'agrandissement du Park&Ride de Rodange d'ici 2021 : + 1.800 places de parking
  - **Projet Interreg « Mobilité douce 3 frontières »** (mise en place d'une voie verte sécurisée reliant les noyaux d'habitation et principales gares du territoire : Messancy, Athus, Longwy, Pétange et Rodange)





# AXE TERRITOIRE : VIVRE À AUBANGE

## *Un fort sentiment d'insécurité routière*



- Accessibilité routière appréciée mais enjeu fort de la sécurisation/maîtrise du trafic routier
  - N88 (Halanzky, Aubange, Athus), Rue de la Frontière (Guerlange), N870 (Rachecourt) et Rue Claie (Aix-sur-Cloie)
  - Vitesse excessive des véhicules et trafic de transit dans les quartiers résidentiels
- Aménagements :
  - Trottoirs de mauvaise qualité, encombrés par les voitures (Aubange, Rachecourt, Halanzky) et trottoirs inexistantes à Guerlange et Battincourt
  - Difficultés de stationnement aux alentours du centre culturel, de la gare d'Athus
- Plan Communal de Mobilité en cours d'élaboration
  - **Ambitions communales** : Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture, encourager l'intermodalité, favoriser les couloirs de fret, réduire l'insécurité routière et améliorer les espaces publics
  - Mobilité dépendante de décisions extérieures (Infrabel, SNCB)





# AXE TERRITOIRE : VIVRE À AUBANGE

## Vers le développement d'une mobilité douce

- Nombreux circuits de promenades et de randonnées sur le territoire
  - Méconnaissance des sentiers et promenades existants
  - Fermeture et clôture de nombreux sentiers
  - **Aubange, l'une des « Communes pilotes Wallonie cyclable »** : 500.000 € de subsides pour développer et améliorer l'offre cyclable sur le territoire
  - Aménagement du Chemin de la Batte : réel potentiel pour le tourisme et la mobilité douce
  - La mobilité douce, un moyen pour faire découvrir le patrimoine d'Aubange ?
  - **Propositions** : Faire connaître les sentiers et promenades, rouvrir les sentiers fermés

### Circuits de promenades et de randonnées :

- La Gaume Buissonnière
- Les promenades « Rando-découverte » chaque mardi Les promenades « Nature et Patrimoine » de mars à octobre
- Six promenades balisées sur le territoire
- Les « Archi-promenades » mises en place en avril 2021 dont l'un des parcours est ciblé sur Aix-sur-Cloie.

Liaison cyclo-piétonne, réservée à la mobilité douce, entre le centre de Musson et la Gare d'Halanzuy en cours d'aménagement



# ▶ ENJEUX DE L'AXE « TERRITOIRE »

La valorisation et le développement des sentiers et chemins de promenade



La protection et la valorisation des espaces naturels

Le développement de la mobilité douce : un moyen pour faire découvrir le patrimoine d'Aubange ?



La poursuite d'actions favorables à l'environnement et à l'énergie

Le développement d'une mobilité transfrontalière durable et apaisée



TERRITOIRE



Habiter à Aubange



La réputation d'Aubange et l'image d'Athus à redorer, en complémentarité avec la rénovation urbaine

La sécurisation et la maîtrise de la mobilité sur le territoire



Une offre de logements à renforcer et à diversifier en vue des mutations socio-économiques à venir

La gestion du potentiel foncier : quid de la préservation de la ruralité ?





**MERCI DE VOTRE ATTENTION**  
DES QUESTIONS ?

